

## H Rendement 26 Code ISIN FR0013083714

### Annexe complémentaire de présentation du support

*En cas de choix d'investissement sur des unités de compte représentées par les titres de créances complexes non garantis en capital et soumises au double risque de crédit ou de défaut de SG Issuer et de Société Générale.*

#### CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU SUPPORT

##### 1. PRESENTATION SUCCINCTE

<b>Dénomination</b>	H Rendement 26
<b>Emetteur</b>	SG Issuer (filiale à 100 % de Société Générale Bank & Trust S.A., elle-même filiale à 100 % de Société Générale)
<b>Forme juridique</b>	Titre de Créance
<b>Code ISIN</b>	FR0013083714
<b>Garant de la formule</b>	Société Générale
<b>Montant Nominal de l'émission</b>	30.000.000 EUR
<b>Devise</b>	EUR
<b>Investissement minimal devant être réalisé par l'Investisseur</b>	1.000 EUR
<b>Valeur nominale d'une coupure du Titre de Créance (la « Valeur Nominale »)</b>	1.000 EUR
<b>Sous-jacent (ci-après l'« Indice »)</b>	EURO STOXX ® Select Dividend 30, dividendes non réinvestis - Ticker Bloomberg : SD3E
<b>Prix d'Emission</b>	99,42 %
<b>Période de souscription</b>	Entre le 01/03/2016 et le 15/04/2016
<b>Date d'Emission</b>	15/01/2016
<b>Date de constatation initiale</b>	29/04/2016
<b>Dates de constatation</b>	2 mai 2017; 30 avril 2018; 29 avril 2019; 29 avril 2020; 29 avril 2021; 29 avril 2022; 2 mai 2023; 29 avril 2024; 29 avril 2025
<b>Dates de remboursement automatique anticipé</b>	11 mai 2017; 10 mai 2018; 9 mai 2019; 11 mai 2020; 10 mai 2021; 10 mai 2022; 11 mai 2023; 9 mai 2024; 9 mai 2025
<b>Lieu de cotation</b>	Bourse de Luxembourg
<b>Droit applicable</b>	Droit français
<b>Durée de l'investissement</b>	10 ans
<b>Documentation Juridique</b>	Le prospectus de base, les suppléments à ce prospectus de base, les Conditions Définitives d'émission et le résumé du prospectus de base en langue locale, sont disponibles sur le site " prospectus.socgen.com ", sur le site de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu) ou peuvent être obtenus gratuitement auprès de Société Générale à l'adresse 17 Cours Valmy, 92800 - Puteaux, sur simple demande.

Concernant les modalités en cas de remboursement anticipé ou à l'échéance, le capital acquis sera automatiquement versé sans frais sur le fonds en euros du contrat si celui-ci n'en a qu'un ou sur Suravenir Rendement si le contrat dispose de plusieurs fonds en euros ou sur un fonds monétaire si le contrat ne dispose pas de fonds en euros.

##### 2. INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

###### Objectifs et politique d'investissement

Le titre de créance H Rendement 26 (ci-après le « Titre de Créance ») est construit dans la perspective d'un investissement d'une durée maximale de 10 ans (hors cas de remboursement automatique anticipé), soit une Date de Remboursement Final fixée au 11 mai 2026.

**Le Titre de Créance est un produit de placement présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.**

### **. Mécanisme de remboursement automatique anticipé annuel**

De l'année 1 à 9, à chaque date d'évaluation annuelle<sup>(1)</sup>, dès que la performance de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 depuis la date d'évaluation initiale (le 29 avril 2016) est supérieure ou égale à 5 %, un mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement déclenché, le produit s'arrête et l'investisseur récupère alors le capital investi et perçoit : **Capital investi<sup>(2)</sup> + 9 % par année écoulée<sup>(2)</sup>** (soit un Taux de Rendement Annuel maximum de 8,70 %<sup>(3)</sup>)

En cas d'absence d'activation de ce mécanisme, le placement se poursuivra jusqu'à l'échéance des 10 ans.

### **. Mécanisme de remboursement à l'échéance**

À la date d'évaluation finale, le 29 avril 2026, si le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'a pas été activé précédemment, on observe la performance de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 depuis la date d'évaluation initiale (29 avril 2016).

Le montant de remboursement final de H Rendement 26 est retenu suivant 3 scénarios.

L'investisseur reçoit, le 11 mai 2026 :

**Scénario favorable** : Si le niveau final de l'Indice est supérieur ou égal à 105 % de son niveau initial (performance supérieure à +5 %), l'investisseur reçoit :

**Capital investi<sup>(2)</sup> + 9 % par année écoulée, soit 90 %<sup>(2)</sup>** (soit un Taux de Rendement Annuel de 6,60 %<sup>(3)</sup>)

**Scénario médian** : Si le niveau final de l'Indice est strictement inférieur à 105 % de son niveau initial (performance inférieure à +5 %) et supérieur ou égal à 60 % de son niveau initial (performance supérieure ou égale à -40 %), l'investisseur reçoit :

**Capital investi<sup>(2)</sup>**

**Scénario défavorable** : Si le niveau final de l'Indice est strictement inférieur à 60 % de son niveau initial<sup>(4)</sup> (performance inférieure à -40 %), l'investisseur reçoit :

**Capital investi<sup>(2)</sup> x valeur finale de l'indice**

**PERTE EN CAPITAL égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice (minimum 40 %)**

Le produit se comporte comme un placement actions classique.

**L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'Indice.**

**L'indexation peut être totale à la baisse mais ne l'est jamais à la hausse puisque le gain est plafonné. L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'Indice.**

**La perte en capital peut être totale en l'absence de remboursement automatique anticipé et si l'Indice a une valeur nulle en clôture du 29 avril 2026.**

(1) Les dates d'évaluation sont : 2 mai 2017; 30 avril 2018; 29 avril 2019; 29 avril 2020; 29 avril 2021; 29 avril 2022; 2 mai 2023; 29 avril 2024; 29 avril 2025.

(2) Hors frais et commissions et avant prélèvements sociaux et fiscalité applicables au cadre d'investissement (contrat d'assurance-vie et/ou de capitalisation). Ces remboursements sont conditionnés par l'absence de faillite ou défaut de paiement de Société Générale. Une sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de capital.

(3) Taux de rendement annuel brut hors frais, fiscalité, prélèvements fiscaux et sociaux applicables au cadre d'investissement (contrat d'assurance-vie et/ou de capitalisation), faillite ou défaut de paiement de Société Générale.

(4) Cours de clôture de l'indice à la date d'évaluation initiale du 29 avril 2016.

### **Profil de risque et de rendement**

**Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section "Facteurs de risques" du prospectus. Ces risques sont notamment :**

- **Risque de perte en capital**  
Le produit présente un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarios, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.
- **Risque de crédit**  
Les investisseurs prennent un risque de crédit final sur Société Générale en tant que garant de l'émetteur. En conséquence, l'insolvabilité du garant peut entraîner la perte totale ou partielle du montant investi.
- **Risque de marché**  
Le produit peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix, du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.
- **Risque de liquidité**  
Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du produit, voire même rendre le produit totalement illiquide, ce qui peut rendre impossible la vente du produit et entraîner la perte totale ou partielle du montant investi.

### **Garantie ou protection équivalente**

Absence de garantie en capital en cours de vie et à l'échéance.

H Rendement 26 présente un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Il est également rappelé que cet investissement implique l'indisponibilité des sommes placées dans la mesure où la cession, l'arbitrage ou le rachat anticipé du produit, réalisé sur demande de l'investisseur avant l'échéance, ne bénéficie d'aucune protection du capital et peut être exécuté à un cours nettement inférieur à sa valeur nominale.

### 3. INFORMATIONS SUR LES FRAIS\*

Société Générale paiera à chaque distributeur une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée des Titres) dont le montant maximum est égal à 0,9 % du montant des Titres effectivement placés. Ces commissions sont incluses dans le prix d'achat.

#### AVERTISSEMENT

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'une sortie du Titre de Créance à d'autres dates que les dates prévues contractuellement, notamment suite à un arbitrage, un rachat total ou partiel sur son contrat ou à un décès, s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là et qui pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. L'investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori s'il réalise son investissement avant la Date de Remboursement Final.

SURAVENIR ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur des unités de compte reflète la valeur d'actifs sous-jacents. Elle n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

#### DECLARATION DU SOUSCRIPTEUR

Je soussigné(e) ..... (Prénom NOM),  
 adhérent / souscripteur au contrat .....(Nom du contrat)  
 numéro .....(Numéro du contrat),  
 reconnais avoir :

- **reçu et pris connaissance des caractéristiques principales et de la documentation commerciale du support d'investissement H Rendement 26 Code ISIN FR0013083714, que je choisis aujourd'hui comme support en unités de compte dans le cadre de mon contrat d'assurance-vie ou de capitalisation**
- **été pleinement informé des caractéristiques du support d'investissement et compte tenu de mes connaissances et expériences en matière financière, avoir parfaitement compris :**
  - **la nature du support et les risques y afférents,**
  - **les mécanismes compris dans la formule de calcul pour déterminer la réalisation d'un gain ou d'une perte du support en fonction d'un scénario de marché,**
  - **l'absence de garantie en capital tant en cours de vie du support qu'à sa date d'échéance.**
- **pris connaissance que Hedios Patrimoine percevra, en tant que concepteur et distributeur, une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée de vie des Titres) dont le montant maximum est égal à 0,9 % du montant des Titres effectivement distribués.**

#### QUESTIONNAIRE

Pour s'en assurer, vous êtes invité(e) à répondre au questionnaire ci-après :

La durée maximale de la formule de H Rendement 26 est de 10 ans :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
L'indice EURO STOXX ® Select Dividend 30 est constitué de 30 sociétés retenues notamment pour le niveau de rendement élevé de leur dividende et ce régulièrement parmi les grandes capitalisations de la zone euro :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
Il existe un mécanisme de remboursement anticipé activable automatiquement chaque année, si, aux dates d'évaluation annuelle, la performance de l'indice EURO STOXX ® Select Dividend 30 est en hausse de 5 % ou plus par rapport à son niveau initial :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
H Rendement 26 présente un risque de perte en capital à l'échéance et en cours de vie en cas de sortie anticipée (rachat, conversion en rente, arbitrage, décès,...) :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
Le montant de remboursement (anticipé ou à l'échéance) communiqué dans les documents ne tient pas compte des frais de gestion afférents au contrat de capitalisation ou d'assurance-vie et des prélèvements fiscaux et sociaux :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
A l'échéance, je ne subis pas de perte si le cours de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial (déterminé le 29 avril 2016) :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
La faillite ou le défaut de paiement de l'Emetteur peut remettre en cause la protection conditionnelle du capital à l'échéance :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
H Rendement 26 comporte un risque de perte potentiellement important, comme tout placement en Bourse et aucun discours commercial ne doit me faire oublier qu'il n'existe pas de rendement élevé sans risque élevé. Tout produit affichant un rendement supérieur au taux du livret A comporte a priori un risque sensible.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux

Fait à .....

le ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent / du souscripteur, précédée de la mention « lu et approuvé »

**SURAVENIR** : Siège social : 232, rue Général Paulet – BP 103 – 29802 BREST CEDEX 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 400 000 000 €. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (61 rue Taitbout - 75436 Paris cedex 9).

\* : hors prélèvements sociaux, fiscalité et frais liés au contrat (cf. Notice/Conditions générales)